

on s'expose à donner un complice dans l'être déchu que tout homme porte en lui-même.

L'exposition minutieuse des faits et gestes des criminels constitue un véritable danger pour la morale, car ces procédés tendent de leur nature à exciter toutes les convoitises, et à répandre la contagion du mauvais exemple.

De plus la publication intégrale des débats judiciaires ne peut pas contribuer à élever le niveau de la vertu.

Grace à ce moyen, plusieurs milliers de lecteurs suivent assidûment l'évolution des enquêtes. Sous leur regard, toutes les circonstances du délit sont examinées et discutées ; les habiletés comme les maladresses des assassins sont exposées par le menu. On peut apprendre à dépister la police, par quelles ruses donner à un assassinat les apparences d'un suicide, et détourner sur un innocent les soupçons de la justice. Ainsi une partie considérable de la population d'un pays peut assister à un véritable enseignement du vice, et suivre un cours pratique de meurtre et d'égorgement. C'est là, une étude à laquelle on ne peut pas toujours se livrer sans danger. Si, dans un grand nombre de cas, elle peut rester dans le domaine des théories, dans d'autres, elle peut aussi se traduire par les drames les plus lugubres.

Sans doute, on ne veut pas ces résultats affreux. Le but poursuivi est d'intéresser les lecteurs. Mais bien insensé qui sème le vent, sans vouloir récolter la tempête.

Peut-être pourrions-nous assigner une autre cause à la multiplicité du crime, dans un secret espoir de l'impunité.

Dans certains procès, les prévenus, déclarés coupables ont été condamnés à l'échafaud. Mais, en des circonstances spéciales, la commutation de cette peine, n'est-elle pas de nature à enhardir le vice ? C'est un fait d'expérience, prouvé par d'indéniables statistiques, que l'application de la peine de mort a seule le pouvoir de protéger efficacement la société, et d'inspirer aux malfaiteurs une crainte salutaire. Plus que tout autre chatiment, l'horreur de la mort empêche le crime.

Puissent ces rapides réflexions opérer quelque bien.

FR. R. M. ROULEAU, des fr. prêch.